

MAIRIE DE BEAUNE

VENTE DES VINS 2025 : Mesures de circulation et de stationnement

A l'occasion des festivités de la **165^{ème} Vente des Vins des Hospices de BEAUNE** et compte tenu de l'état d'urgence en vigueur sur le territoire national, des mesures de restriction de circulation et de stationnement seront mises en place **du jeudi 13 novembre au dimanche 16 novembre 2025**, pour garantir la sécurisation du périmètre concerné.

L'accès de tout véhicule sera interdit jusqu'au dimanche soir, fin des festivités :

- **à partir du jeudi 20h00**
place au Beurre ;
- **à partir du vendredi 10h00**
place Carnot, rue Pasumot, place de la Halle ;
- **à partir du vendredi 17h00**
rue de l'Enfant, place Ziem, rue Vergnette de Lamotte, rue Samuel Legay, petite place Carnot, rue d'Alsace, rue du Tribunal (sauf accès parking Saint Etienne), rue Thiers (portion rue Armand Gouffé → rue d'Alsace) ;
- **à partir du samedi 06h00**
rue de Lorraine (portion rue du Collège → place Monge), rue du collège (portion rue Paul Bouchard → rue de Lorraine et circulation à contresens dans la portion rue Gandelot → rue Paul Bouchard), rue Sainte Marguerite (portion rue de Lorraine → cour des Chartreux), rue Rousseau Deslandes (portion rue Marie Favart → rue de Lorraine et déviation par la rue Marie Favart à contresens), place Monge, rue des Tonneliers (sauf accès riverains autorisé à contresens), rue Maufoux (sauf véhicules autorisés par la Ville de BEAUNE), rue Edouard Fraysse, avenue de la République (portion place du Général Leclerc ↔ place Fleury), place Fleury (sauf portion rue Maufoux → rue Louis Véry, à contresens), rue Paradis, rue de l'Hôtel-Dieu (sauf véhicules autorisés par la Ville de BEAUNE), rue du faubourg Madeleine (Portion Hôtel de la Cloche ↔ boulevard Jules Ferry) ;
- **Samedi de 08h00 à 15h00**
Avenue de la République (portion boulevard Foch ↔ place du Général Leclerc), rue Maizières, rue Emile Labet.

Le plan de circulation est visible sous le lien : <https://macarte.ign.fr/carte/M9vKUH/Plan-de-circulation-Vente-des-Vins-2025-Samedi-et-Dimanche>

À NOTER

Les mesures de circulation étant identiques le samedi et le dimanche, **aucun laissez-passer n'est nécessaire** pour accéder au centre-ville (se reporter au plan de circulation ci-joint).

Il est également rappelé aux riverains de la Montagne de BEAUNE que le samedi 15 novembre 2025 auront lieu les courses du Semi-marathon et des Foulées Beaunoises. A ce titre, la circulation sera temporairement perturbée. Il leur est donc conseillé de prendre leurs dispositions afin de ne pas être gênés dans leurs déplacements.

Pour tout renseignement, s'adresser au service Réglementation : 03.80.24.57.46